



COMPETITIONS JEUNES

Réunion du 19 juillet 2021

Président : Gilles COUSIN

Présents : Didier CLAY – Jean François DANNELY – Romain KNOCKAERT – Philippe FOURE - Patrick MAIGRET

Représentant Arbitres : Jean Luc BOURLAND

Représentant Technique : Wilfried THOORIS

Invités : Alain DELHAYE - Dominique HARY

Excusés : Laurent BOURDIN - Samuel CHOTEAU – Claude FOURNIER

Fonctionnement de la Commission

Gilles COUSIN présente l'organisation de la commission

Un représentant par district désigné par son président, un représentant des arbitres et de la technique.

Des invités en fonction des besoins de la commission

Répartition des tâches avec référent sur 5 domaines

Secrétaire de la commission : A déterminer

Gestion des championnats U14 à U18 : Dominique HARY

Gestion des coupes Gambardella et LFHF : Philippe FOURE

Gestion du festival U13 Pitch : Didier CLAY – Alain DELHAYE – Franck GONCALVES

Projet de refonte des championnats Jeunes Ligue : - Alain DELHAYE - Patrick MAIGRET - Wilfried THOORIS

Retour sur l'AG Ligue

Organisation de la compétition U14 Ligue

Règlements compétitions U15 à U18 : copier/coller de la saison 2020-2021 avec une particularité en U15 avec un championnat en 2 phases.

Les vœux présentés par les clubs de Efc Feignies-Aulnoye et Us Saint-André n'ont été retenus par l'AG.

Précisions pour la compétition U14 Ligue

Aucun élément réglementaire pour trouver les U13 susceptibles de jouer en U14 Ligue.

Chaque District doit donner le nom des équipes qui souhaitent participer à cette compétition.

Prolongation de la date limite des engagements au 16 août 2021.

La commission constituera des groupes par district qui fournira à l'issue de la saison le nombre d'équipes réglementaires pour l'accession en U15 Ligue.

La Ligue est responsable dans les domaines administratifs, juridiques, sportifs du championnat U14.

Point d'attention : il n'y aura pas d'accession en U15 Ligue à partir des championnats des Districts proprement-dits.

La commission demande au conseil de ligue de ne pas appliquer (uniquement pour cette catégorie et uniquement pour cette saison 2021/2022) l'obligation d'un éducateur diplômé.

Retrouvez en annexe la note diffusée précédemment

Calendrier général / Compétitions

Championnats hors vacances scolaires sauf U18R1 (Championnat à 14 équipes et coupes).

Début du championnat : week-end des 11 et 12 septembre.

Les rencontres des compétitions U14 et U15 sont programmées le samedi à 16h (15h30 l'hiver)

Les rencontres des compétitions U16, U17 et U18 sont programmées le dimanche à 10h30

Les clubs souhaitant modifier de façon permanente ces horaires (possible uniquement de 14h30 à 18h le samedi et de 10h à 12h le dimanche) en feront la demande écrite avant le 15 Août pour étude auprès de la commission à l'adresse suivante competitions@lfhf.fff.fr

Pour les demandes de modification d'horaires ponctuelles, les demandes doivent être déposées via footclubs avec accord du club adverse au plus tard le mercredi midi.

La commission invite les clubs à consulter le règlement des compétitions Jeunes pour les aspects de réglementation des terrains.

Places vacantes

Pour la compétition U17 R1, les places vacantes laissées libres par les clubs participants au CN U17 ont été complétées selon les classements U15 R2 de la saison 2019/2020 (suite décision du Comex de la FFF).

Après leur accord, les clubs suivants intègrent le championnat U17 R1 : Arras Fa – Bondues Fc - Croix Fic - Escaudoevres Cas – Liancourt Clermont – St Omer Pays us et Wasquehal Foot.

Pour les places vacantes des niveaux R2, suite aux non réengagements de plusieurs équipes et aux comblements des places en R1, celles-ci ne peuvent être comblées, aucune disposition réglementaire ne permettant de faire un choix parmi les 7 districts.

Pour la compétition U15 Ligue, 47 équipes sur les 48 engagées en U14 la saison dernière ont validé leur engagement. Pour combler cette 48^{ème} place et le nombre d'équipes étant fixe par district, il est demandé au district Artois de nous fournir un club afin de remplacer le club de Billy Montigny Carab. (le mieux placé en U13 de la saison 2019/2020).

Compositions des groupes et engagements

Tous les clubs positionnés pour la saison 2020-2021 ont été intégrés dans la catégorie supérieure pour la saison 2021-2022. Ils ont été sollicités pour confirmer leur engagement.

La consigne FFF était de reprendre les groupes 2021-2022 à l'identique de la saison 2020-2021, la Commission s'est attachée à respecter cette consigne mais a été contrainte à des ajustements en fonction des clubs évoluant en National ou des clubs s'étant désengagés des championnats Ligue.

Retrouvez la composition des groupes en annexe

Coupe Gambardella

8 équipes à qualifier au 1er tour Fédéral (hors clubs évoluant en U19 Nationaux).

227 clubs engagés

Les 14 clubs U18R1 seront exempts du 1^{er} tour qui se déroulera le week-end des 11 et 12 septembre.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la publication du procès-verbal de la réunion concernée. L'appel doit être adressé à la commission, de préférence par courrier électronique (llavoisier@lfhf.fff.fr) via l'adresse mail officielle du club ou par tout autre moyen (courrier recommandé ou télécopie). A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant de 150€ qui sera débité du compte du club appelant.

Le président
Gilles COUSIN